

PAR COURRIEL
(cabinet@sct.gouv.qc.ca)

Québec, le 18 février 2026

Madame France-Élaine Duranceau
Présidente du Conseil du Trésor
Secrétariat du Conseil du Trésor
875, Grande-Allée Est
4^e étage, secteur 100
Québec (Québec) G1R 5R8

OBJET : Demande de rencontre

Madame la Présidente,

Nous sollicitons une rencontre avec vous afin de tenter de dénouer l'impasse totale qui perdure dans nos négociations avec le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT). Nous sommes persuadés que notre dossier pourrait être réglé rapidement avec de la bonne foi et un règlement équitable en comparaison des autres groupes prioritaires du secteur public. Il est dans l'intérêt des parties et du Québec de finaliser les négociations en cours afin que les ingénieurs puissent se concentrer sur ce qui devrait être une priorité gouvernementale, c'est-à-dire, la remise en état des infrastructures publiques.

Également, nous souhaitons aussi aborder la crise des infrastructures publiques qui sévit dans la province de Québec. Vous n'êtes pas sans savoir que les ingénieurs sont aux premières loges dans le maintien des actifs publics. Cette crise qui frappe tout le Québec est clairement une priorité que le gouvernement doit adresser. Or, selon vos négociateurs, il semblerait que l'ingénierie au gouvernement ne fasse pas partie des priorités. Vous comprendrez que nous souhaitons être rassurés du contraire.

Crise des infrastructures publiques

L'enjeu de l'état des infrastructures publiques s'invitera nécessairement lors de la prochaine campagne électorale provinciale. L'APIGQ partage les mêmes constats que les récents rapports et sorties publiques de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ). Nous espérons que le gouvernement prendra pleinement conscience de la situation et qu'il considère comme une priorité ses infrastructures ainsi que ses ingénieurs. Nous avons certainement plusieurs solutions qui se présentent à nous quant aux immenses défis du maintien des actifs et des infrastructures de l'État.

Alors que le déficit de maintien des actifs est rendu hors de contrôle, le gouvernement a pris la décision de diminuer les budgets dans le maintien des actifs dans les régions et il sabre dans son personnel ingénieur. Ces décisions auront pour effet d'aggraver la crise au lieu de la résorber. Nos membres constatent régulièrement que la priorisation des projets par leurs autorités est déficiente. Le manque de prévisibilité dans les ressources octroyées, tant financières qu'humaines, rend la planification à long terme défailante.

L'OIQ reconnaît qu'il y a des embûches dans le cadre réglementaire, dans les mécanismes et dans les pratiques. Il est dans l'intérêt des parties de limiter la bureaucratie et la lourdeur administrative. Les ingénieurs veulent faire de l'ingénierie et non être cantonné dans des tâches administratives. Durant la présente ronde de négociation, nous avons fait part à votre équipe de négociation de notre volonté d'être impliqués en amont lors de changements réglementaires ou de procédures administratives liées à l'ingénierie. Nous avons essayé un refus net de leur part.

État de la négociation

Les négociations sont, à tout fin pratique au point mort depuis plus d'une année. En guise de rappel, votre équipe de négociation évoque qu'elle ne peut accéder à aucune demande de l'Association puisqu'elle n'a de l'argent que pour les groupes jugés prioritaires par le gouvernement. Selon elle, nous n'en faisons malheureusement pas partie. Nous y percevons ici une complète dichotomie entre ce qui est véhiculé publiquement par le gouvernement et ce qui est évoqué par votre équipe de négociation. Nous rappelons, de l'aveu même du premier ministre, que les groupes prioritaires en santé, en éducation et dans la fonction publique ont eu accès à des enveloppes monétaires d'une hauteur de 25% en masse salariale.

- **Premier ministre, François Legault, Journal des débats de l'Assemblée nationale, 12 décembre 10h40 :** « [...] Le reste du déficit vient d'une augmentation de salaire de 25 % qu'on a donné dans l'enveloppe salariale des enseignants et des infirmières. »
- **Radio-Canada, Tout peut arriver, Entrevue Sonia Lebel (24 janvier 2026)**
- « Eric Girard lui-même qui, sur le même plateau en novembre, a déclaré ne pas être d'accord avec l'augmentation de salaire de 25 % que Sonia Lebel avait accordé aux enseignants en 2023
- **Premier ministre, François Legault, La Presse, 10 février 2026 :** « L'avenir du Québec, mais je dirais l'avenir du monde passe par l'innovation et l'innovation, ça passe beaucoup par les ingénieurs »
- **Proposition d'entente de principe, Le Gouvernement du Québec, 22 mai 2025 : Préambule patronal –** « Le 22 mai 2025, l'APIGQ a effectué un dépôt verbal incluant des ouvertures marginales, tout en maintenant des demandes monétaires s'élevant à 25 %. »
- **Lettre du Négociateur en chef adjoint et du Secrétaire associé, 6 mai 2025 :** « les mesures monétaires auxquelles vous pouvez avoir accès sont équivalentes aux enveloppes monétaires applicables aux autres groupes généraux [...] par équité envers les autres groupes, vos membres pourront bénéficier de la même hauteur de mesures, ni plus ni moins. »

De plus, nous avons aussi constaté, parmi les groupes que le gouvernement ne considère pas comme étant prioritaire, une enveloppe monétaire de l'ordre de 25%.

Tableau comparatif - Bilan des gains à valeur monétaire

SFPQ Proposition d'entente de principe <small>Réf : document-de-présentation-entente-de-principe-fonctionnaires-cc-2023-2028-vf.pdf (p.15)</small>	APIGQ Proposition d'entente de principe du SCT
Gains à valeur monétaire : <ul style="list-style-type: none"> • Augmentations annuelles (17,4%) • Augmentation de la contribution patronale pour les assurances • Devancement de l'obtention de la 5e semaine de vacances • Travaux de classification • Mesure de stabilité en emploi • Primes et mesures ciblées Augmentation de la masse salariale = 24,6%	Gains à valeur monétaire : <ul style="list-style-type: none"> • Augmentations annuelles (17,4%) • Augmentation de la contribution patronale pour les assurances • Devancement de l'obtention de la 5e semaine de vacances • Travaux de classification • Mesure de stabilité en emploi • Primes et mesures ciblées Augmentation de la masse salariale = 18,5%

Impasse dans la médiation

Deux fois plutôt qu'une, la médiation a été proposée et demandée par votre équipe de négociation. L'APIGQ s'est finalement prêtée au jeu avec l'objectif recherché et mentionné dans la demande même du SCT de : « Rapprocher les parties et aider à la recherche de solutions qui pourraient dénouer des impasses et permettre de conclure une entente de principe ». Toutefois, le refus de tout mouvement par le SCT sur des sujets clés, notamment sur l'élargissement de l'enveloppe monétaire « sectorielles », a rendu un rapprochement entre les parties futile et vouée à l'échec.

Votre équipe de négociation s'est présentée avec des positions fermes et exemptes de tout compromis. Ces positions exposées et répétées par votre équipe sont perçues comme un refus de votre part de vous rapprocher de quelque manière des positions syndicales.

De façon plus globale, nous vous soulignons que presque aucune des demandes syndicales n'a été acceptée par le gouvernement du Québec à ce jour. L'Association a quant à elle multiplié les propositions de compromis, mais en vain.

Soucieuse de participer à un véritable exercice de médiation et non à un simple exercice de façade ou de communication, l'Association s'est présentée en médiation avec des ouvertures et des compromis, notamment sur la possibilité d'une convention plus longue afin de se doter d'un climat de travail propice à la gestion de la crise des infrastructures.

Nos propositions s'avèrent non seulement légitimes, mais elles sont raisonnables. La mise en place d'une rémunération compétitive pour les ingénieurs du gouvernement devrait être

une priorité gouvernementale. Ceci permettra de maintenir et renforcer notre expertise interne dans un contexte où l'entretien des infrastructures doit devenir prioritaire pour le gouvernement. Nous souhaitons éviter le scénario d'une grève générale illimitée et nous croyons qu'une enveloppe monétaire équivalente aux autres groupes prioritaires du gouvernement serait un compromis acceptable pour les parties.

Nous ne parvenons pas à comprendre le manque de considération dont nous faisons l'objet. Souhaitons que votre intervention puisse provoquer la résolution de cette problématique dans les meilleurs délais et que nous puissions compléter cette ronde de négociation sur des bases positives.

Nous espérons sincèrement pouvoir convenir d'une entente mutuellement satisfaisante, dans les meilleurs délais, avec le gouvernement du Québec.

Veillez agréer, Madame la Présidente, nos salutations les plus distinguées.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, reading "Marc-André Martin", enclosed in a thin black rectangular border.

Marc-André Martin, ing.